

Conseil communautaire

Délibération n° 2024/11/26-11	Demande de subvention DETR/DSIL/Fonds Vert/CD15/FEDER – Création d'une voie verte tranche 3 – Phase A
Date et heure de la séance	26 novembre 2024 - 18h30
Lieu	Salle communale - Salins
Date de la convocation	20 novembre 2024
Président de séance	Jean-Pierre SOULIER
Secrétaire de séance	Olivier ROCHE
Nombre de délégués en exercice	31
Nombre de délégués présents	21
Nombre de pouvoirs	8
Présents ou représentés	29

Conseillers communautaires présents :

Elisabeth BALADUC
Andrée BROUSSE
Béatrice CARTAYRADE
Marie-Hélène CHASTRE
Michel LAPORTE
Serge LEYMONIE
Alain MALASSAGNE
Françoise NOUGEIN
Guillaume POINAT
François POUCHOT
Guy QUINTANEL
Roger RIBAUD
Olivier ROCHE
Cyrille ROLLIN
Stéphanie SERIEIX
Jean-Pierre SOULIER
Raymonde THESSANDIER
Jean-Jacques VAISSIER
Christian VERT
Serge VIALLEMONTEIL
Edwige ZANCHI

Représentés :

Pouvoir donné à :

Georges ALBESSARD	Raymonde THESSANDIER
Maryse BONNET	Edwige ZANCHI
Alain DELASSAT	Andrée BROUSSE
Sylvie FENIES	Guillaume POINAT
Luc MACE MALAURIE	Christian VERT
Jacques ROMEUF	Marie-Hélène CHASTRE
Jacques SERRAT	Jean-Jacques VAISSIER
Gérard VABRET	Olivier ROCHE

Absents :

Jacques BRESSON
Yves MAGNE



Conseil communautaire

Délibération n° 2024/11/26-11	Demande de subvention DETR/DSIL/Fonds Vert/CD15/FEDER – Création d'une voie verte tranche 3 – Phase A
--------------------------------------	--

Le Président expose que le projet de troisième tranche de la voie verte s'inscrit dans la continuité de la seconde tranche réalisée en 2022. Elle se situe sur les communes de Jaleyrac, en direction de Vendes et de la Piste Verte de Sumène Artense.

La troisième tranche permet de relier la voie verte avec la piste verte de Sumène Artense, en direction de Vendes. Les habitants pourront donc utiliser la voie pour leurs déplacements en direction principalement de Mauriac et de ses commodités. Cette portion offre une vue imprenable sur les Monts du Cantal et le Massif du Sancy.

L'objectif premier de la Communauté est de créer un axe central non motorisé pour les loisirs, la pratique sportive et les trajets quotidiens.

Outre l'avantage environnemental de la réduction des trajets en véhicule, elle correspond parfaitement à la demande actuelle des habitants, touristes et nouveaux arrivants. Elle contribue à l'attractivité du Pays de Mauriac pour l'installation de nouvelles populations.

Il s'agit de créer un parcours de haute qualité paysagère, présentant également les richesses naturelles du territoire, son patrimoine culturel et historique, ses prestations touristiques, sa gastronomie, ...

Plan de financement prévisionnel

DEPENSES		
Postes de dépenses détaillés par corps d'état	Montant HT	
Maitrise d'œuvre	21 852,20 €	
Travaux d'aménagement	546 305,00 €	
Total	568 157,20 €	
FINANCEMENTS		
Origine du financement	Montants HT	% du montant total de l'opération
Etat : DETR – DSIL – Fonds Vert 2025	227 262,88 €	40 %
Département : Fonds cantal innovation	136 575,00 €	24 %
TOTAL financements publics	363 837,88 €	64 %
Autofinancement	204 319,32 €	36 %
TOTAL	568 157,20 €	100 %

Conseil communautaire

Délibération n° 2024/11/26-11	Demande de subvention DETR/DSIL/Fonds Vert/CD15/FEDER – Création d'une voie verte tranche 3 – Phase A
--------------------------------------	--

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

**Où l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré,**

- **APPROUVE** le plan de financement du projet de la création d'une voie verte tranche 3 – Phase A ;
- **APPROUVE** le dépôt de dossier DETR 2024 pour le projet de création d'une voie verte tranche 3 – Phase A ;
- **CHARGE** Monsieur le Président d'exécuter la présente.

Présents ou représentés : 29

Abstentions : 00

Suffrages exprimés : 29

Votes pour : 29

Votes contre : 00

Fait à Salins, le 26 novembre 2024,
Au registre sont les signatures

Le Président,



Jean-Pierre SOULIER

